

Ouvrage de synthèse

Cet équipement scolaire est le fruit d'un travail de synthèse complexe qui a consisté à installer dans un périmètre contraint quatre salles de classes et leurs annexes (vestiaires, ateliers, sanitaires), une cinquième classe en réserve, temporairement affectée comme atelier, une salle d'activités physiques, pouvant fonctionner en dehors du temps scolaire, l'ensemble des locaux communs et administratifs nécessaires au fonctionnement de l'école (bibliothèque, salle des maîtres, bureau de direction...) ainsi que des espaces extérieurs reliés (préau, cour de récréation).

Une opération compliquée par la nécessité d'intégrer un bâtiment ancien (ancienne mairie) dans le projet et d'inscrire l'ouvrage global dans une démarche de construction durable, selon les standards BBC (Bâtiment Basse Consommation). Si un soin tout particulier a été apporté à la structure, combinant béton et lamellé bois, il l'a aussi été pour l'enveloppe qui concilie besoins d'intimité et apports de lumière naturelle, efficacité énergétique et confort visuel. Au final, une œuvre réussie et ancrée dans son temps qui accorde parfaitement ancien et moderne.

mots clés

équipement public
réhabilitation et restructuration
béton
bois

adresse

515 avenue de Pontchy
74130 Bonneville

BONNEVILLE



RÉHABILITATION ET EXTENSION DE L'ÉCOLE DE PONTCHY À BONNEVILLE

MAÎTRE D'OUVRAGE
COMMUNE DE BONNEVILLE

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
CONCEPTEUR -
COMPOSITE ARCHITECTES,
MATTHIEU GUILLAUD/FRANK PRUNGNAUD
ÉCONOMISTE - EA2C TEYPAZ
BET STRUCTURE - CTG
BET FLUIDES - CETBI
BET ACOUSTIQUE - ECHOLOGOS
BET HQE - LI SUN ENVIRONNEMENT

SURFACE UTILE : 1 078 M²
SHON PROJET : 1 442 M²

COÛT DES TRAVAUX
1 917 000 € HT

DÉBUT DU CHANTIER : JUILLET 2012
LIVRAISON : JUILLET 2013
MISE EN SERVICE : SEPTEMBRE 2013



Le projet a été adossé à l'ancienne mairie de Pontchy, devenue école, un édifice quadrangulaire à valeur patrimoniale, avec murs maçonnés et toiture à quatre pans recouverte de tuiles. Plutôt qu'araser ce témoignage du siècle passé, estimé par les habitants, le dessin s'est attaché à créer du lien entre cette forme ancienne et un nouveau bâtiment destiné à répondre, de par sa dimension et son organisation, aux nouveaux besoins fixés par l'accroissement de la population scolaire. Mais avant de penser liaison, l'architecte a dû tenir compte d'un contexte géométrique contraint fixé par la forme du terrain. L'extension programmée ne pouvant se faire au nord du bâtiment historique, du côté de l'avenue de Pontchy, occupée par un carrefour, ni sur la partie ouest du terrain, délimitée par une ruelle, elle a été naturellement aiguillée au droit de la dite ruelle, avec une orientation principale des salles de classe à l'opposé, au soleil levant ainsi que vers la cour – ainsi protégée des vents dominants. En découle une forme géométrique "en L" simple et directe dont l'ancienne école représenterait "le pied", avec entre les deux bâtiments une surface vitrée tampon qui sert les liaisons horizontales et verticales de l'ensemble. Afin de parfaire l'inclusion spatiale de ce projet, l'architecte a aussi joué sur les hauteurs: en palier, car calé sur l'altimétrie de l'école historique, le volume nouveau a été décaissé afin de garantir un espace suffisant pour une salle polyvalente semi-enterrée, avec accès indépendant, située sous les salles de classe de l'étage. Au sud, le bâti présente en sa "proue" un vaste porte-à-faux en dalle béton qui vient abriter et ombrager une partie de la cour.

Strates de lecture

Cette architecture assumée affiche, tels des strates ou des éléments de lecture différents, le volume ancien maçonné, la jonction en verre ainsi qu'une masse pleine affichée à l'extrémité de la ligne moderne dans le prolongement d'une façade est associant des vantaux métalliques gris et des vitres de grande hauteur, façade jalonnée aléatoirement de brise-soleil verticaux en bois. À l'ouest, la jonction vitrée vient retomber et s'étirer en partie basse, au long de la rue, afin d'éclairer la salle polyvalente et le préau abrité. L'intimité de celui-ci est assurée par des claustras en verre tamisées par les lames de clôture de la cour, qui viennent le circonscrire, tandis que la préservation de l'étage, dévolu aux circulations, qui distribuent les salles de classe, est garantie par des lames en douglas à clairevoies qui ont aussi fonction de brise-soleil. Pour parfaire la dynamique du bâtiment, celui-ci a été recouvert sur sa partie est et au

tiers de sa hauteur d'un large débord de toit habillé de caillebotis, qui vient l'élever dans le prolongement du plafond du préau tout en servant d'allée couverte. Enfin, à l'abri de la cour, des paires de poteaux inclinés viennent supporter la dalle en béton du porte-à-faux et mettre en mouvement la géométrie.

Articulation

Le bâtiment ancien a été reconfiguré de façon à le rendre conforme à ses nouvelles fonctions et à faciliter son articulation avec l'extension moderne. La façade située du côté de l'avenue de Pontchy étant en prise directe avec la cité et ayant par là même une fonction d'appel, a bénéficié d'un soin tout particulier visant à lui redonner sa valeur de signal et d'identification de service public. Le traitement des espaces intérieurs a aussi été tout particulièrement soigné: les volumes ont été élargis, notamment la BCD (Bibliothèque Centre Documentaire), investie dans une ancienne salle de classe largement ouverte sous la toiture.

Effort de transparence

L'ancien mur sud a été largement ouvert de façon à faciliter les circulations et les liaisons vers l'aile moderne, via le tampon vitré. Une recherche de transparence et de lumière qui transparait tout au long du parcours dans le bâtiment et que l'on retrouve tout particulièrement dans les amples espaces de circulations de l'étage (à l'ouest) illuminés par le soleil de l'après-midi, la lumière infusant dans les salles de classe via des impostes vitrées verticales. "Dans tous les espaces intérieurs, on a cherché à retrouver au moins une vue sur l'extérieur avec un apport de lumière naturelle", confirme l'architecte Franck Prungnaud. Même la salle polyvalente semi-enterrée parvient à s'épanouir sur ses deux faces grâce à de larges baies vitrées, son plafond recouvert de caillebotis, dans le prolongement de celui de la cour, servant à dilater son volume vers l'extérieur. Étiré du nord au sud en une aile étroite et longiligne, l'ouvrage trouve ainsi son envergure et son souffle au travers de la respiration intérieur-extérieur.

1 et 2 - Le bâtiment en porte-à-faux abrite une partie de la cour.

3 - Élément de liaison entre le bâtiment existant et l'extension

4 - L'école est au contact de la plaine agricole

5 - Transparence des espaces de circulation

CAUE
HAUTE-SAVOIE

L'ilot-S
7 esplanade Paul Grimault
bp 339
74008 Annecy cedex
Tél 04 50 88 21 10
Fax 04 50 57 10 62
caue74@caue74.fr
www.caue74.fr



Rédaction: Laurent Gannaz - novembre 2015
Photographies: Béatrice Caffier
Conception graphique: Anthony Denizard, CAUE de Haute-Savoie



1



2



3



5



4